

PROBLÈMES LIÉS AUX VACCINS

Catégorie : Vaccinations

Publié par [Drdesforges](#) le 23/7/2006

PROBLÈMES LIÉS AUX VACCINS De nombreux médecins se sont interrogés sur la pertinence des vaccinations. Les arguments le plus souvent avancés se rapportent à la sécurité de ces préparations, au vu des conséquences parfois très graves que peut entraîner l'acte vaccinal. L'information dont dispose actuellement la population est vraiment déficiente: l'acte vaccinal a été fortement banalisé et généralisé, sans en expliquer les raisons ni les conséquences. Les petits enfants sont conduits par leurs parents chez le pédiatre pour y recevoir les premiers vaccins prévus par le programme officiel avec une idée assez vague du but de cet acte: protéger son enfant et ceux des autres indirectement contre un risque de maladie grave. L'information fournie par la plupart des pédiatres ne se penche guère sur les composants de ces vaccins, sur leurs effets secondaires bien connus ou sur leur simple pertinence. Le programme vaccinal est devenu naturel.

Il existe cependant des rapports qui font état d'une aggravation de l'état de santé autant à une échelle individuelle qu'à une échelle plus générale, en prenant en considération toute une population donnée. Un exemple frappant est celui de la campagne de vaccination Salk qui provoqua en France une épidémie de polyomyélite, entraînant le taux de mortalité le plus élevé connu dans le pays: 4109 décès en 1957, alors qu'en 1956, année de l'introduction du vaccin, la mortalité était de 1150 et la courbe des cas mortels était en tout cas descendante. En Israël nous retrouvons le même schéma: en 1958 on y enregistre une épidémie de polio dont la moitié des victimes ont été vaccinées. En 1959, au Canada, après des années de vaccination au Salk, les décès par polio ont plus que doublé.

Toute vaccination est, à coup sûr, un choc. On a toujours prétendu que les risques liés à la maladie sont dans tous les cas supérieurs à ceux liés au vaccin. Cette affirmation n'a rien de scientifique et il reste à prouver sa pertinence dans chaque situation.

Récemment, l'exemple français du vaccin contre l'hépatite B nous montre que les erreurs d'antan peuvent se reproduire aussi de nos jours. Après la campagne lancée par le ministre de la santé français, M. Philippe Douste-Blazy, 25 millions de personnes se sont fait vacciner contre ce "nouveau sida". Deux ans plus tard les problèmes commencèrent. Des malades souffrant de la sclérose en plaques, du lupus, de maladies auto-immunes, etc., affirmaient avoir été rendus malades par le vaccin. Alarmé par le nombre de dossiers médicaux étayant ces faits, plus de 1800, l'État mit fin à la campagne de vaccination en 2000 et indemnisa une vingtaine de personnes pour ce qui a été finalement considéré comme une maladie directement liée à l'inoculation du vaccin.